

Informations de base	
2023/2588(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur les récentes atteintes à la liberté d'expression et d'association et attaques contre les syndicats en Tunisie, en particulier le cas du journaliste Noureddine Bouter	
Subject	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique	
Tunisie	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2588(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2 Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée